

La Valorisation du Liban

PLANS & PROGRAMMES

---

V

**LE PUBLIC  
ET LES BANQUES**

Causerie de Me MAURICE GEMAYEL

donnée à L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

Salle des Conférences du Ministère de l'Education Nationale & des Beaux Arts

1953

Imprimerie KHALIFÉ — Beyrouth

للتنوير والابحاث

Documentation & Research

# DU MÊME AUTEUR

---

## DANS LA SERIE :

La Valorisation du Liban  
PLANS ET PROGRAMMES

## DEJA PARUS :

- TOME I — La Planification Intégrale des Eaux du Liban.  
— La Planification Intégrale des Eaux du Liban «Les Eaux de Beyrouth» (Projet Albert Naccache).
- TOME III — Extrait de la Planification du Commerce «Le Centre Permanent des Relations Commerciales Internationales ».
- TOME V — Extrait de la Planification du Crédit  
Le Public et les Banques
- TOME VI — Extrait de la Planification des Communications et des Transports.  
a) Le Tunnel : Beyrouth-Bekaa.  
b) L'Aménagement Planifié du Fleuve de Beyrouth.  
c) La solution du Problème du Transport en Commun Urbain.
- TOME VII — Extrait de la Planification du Facteur Humain.  
Les principes de l'équilibrage du potentiel humain aux besoins économiques du pays.
- TOME VIII — Extrait de la Réorganisation de l'Administration.  
a) Tel Peuple tel Gouvernement,  
Tel Gouvernement tel Peuple.  
b) L'organisation de la Nation  
Réforme de base de l'Etat.  
c) La Technique de la Fonction Publique.
- TOME IX — Extrait d'une Solidarité de l'Orient Arabe.  
**Partie Ouest-Est par le Sud Liban**  
Le Complexe Planifié : Golf Persique  
Méditerranée : Route - Rail - Pipes lines - Eaux - Natural gaz - Pétrole. — Liban Syrie - Jordanie Arabie Séoudite.

## A PARAITRE :

- TOME II — La Planification de la Production (1 — Agriculture  
2 — Industrie).
- TOME III — La Planification du Commerce.
- TOME IV — La Planification du Tourisme, de la Villégiature et de l'Urbanisme.
- TOME V — La Planification du Crédit.
- TOME VI — La Planification des Communications et des Transports.
- TOME VII — La Planification du Facteur Humain.
- TOME VIII — La Réorganisation de l'Administration  
(Conséquence de la Planification des différents secteurs de l'activité nationale).
- TOME IX — Plan d'une solidarité économique de l'Orient Arabe.

LE PUBLIC ET LES BANQUES

CAUSERIE DE M. MAURICE GEMAYEL

ÉDITION DE 1955

# LE PUBLIC ET LES BANQUES

Causerie de Me MAURICE GEMAYEL



Imprimerie KHALIFÉ — Beyrouth

للتوثيق والأبحاث

Documentation & Research

LE PUBLIC  
ET LES BANQUES



للتوثيق والأبحاث

Documentation & Research

# LE PUBLIC ET LES BANQUES

CAUSERIE DE Me. MAURICE GEMAYEL

donnée le 30 Mars 1955

« ... Les conquêtes de l'esprit et les applications pratiques auxquelles elles ont donné lieu, sont les plus hauts signes de la grandeur de l'homme. C'est par elles qu'il devient vraiment citoyen du monde, et les changements opérés par la science sont les plus rapides : l'utopie d'hier est la réalité de demain ».

Cette phrase de Vidal de la Blanche s'applique d'une manière encore plus forte au domaine monétaire et financier.

\* \*

\*

Au moment où le peuple libanais commence à se rendre compte des ressources intéressantes dont la nature a doté son pays, et où il commence à vouloir en profiter, la question cruciale qui semble s'interposer à la satisfaction de ses aspirations, est sans conteste à l'heure actuelle, celle relative à l'important financement que nécessite l'exécution des grands projets de valorisation et d'équipement de ce potentiel économique national.

C'est pourquoi, le documentaire à la projection duquel vous allez assister tout à l'heure, répond à un besoin d'actualité libanaise, car il montre comment la Suisse, ses banques et son peuple sont parvenus à la solution du problème : « Argent ».

Nous n'avons, dans notre causerie de ce soir, ni l'intention ni la prétention d'entreprendre une étude technique des problèmes financiers et monétaires modernes. Nous essayerons simplement, à l'occasion de la projection de ce film, de vulgariser, dans la mesure du possible, certaines notions financières et monétaires nouvelles, notions qui ont abouti ailleurs à la solution du problème de trésorerie, grâce, dans une large mesure, à la collaboration étroite qui s'est instituée entre le Public et son Epargne d'une part, et les Banques gérantes de dépôts, ou plutôt la pyramide bancaire, d'autre part.

La familiarisation avec ces notions nouvelles est d'autant plus importante au Liban, qu'en ce moment le pays entreprend un essor nouveau tendant à la modernisation matérielle de son économie sans avoir malheureusement au préalable réformé et rénové ses conceptions notamment dans le domaine de base qui commande tout le reste, à savoir : les conceptions monétaires et financières. Et comme l'enseigne Max Sorre :

« L'invention surgit de toutes parts. Aucun repos, aucun arrêt possibles, ou alors d'épouvantables régressions où sombrent les civilisations » (T. 2 P. 13).

En effet, on ne peut aller aujourd'hui très loin, si on n'a continuellement présent à l'esprit ce que l'Argent est devenu et ce qu'il n'est plus.

\* \*  
\*

La première et la plus importante des notions à vulgariser est donc celle de la définition, de la nature et du rôle de l'argent de nos jours, car le mal actuel qui, non seulement freine l'impétieuse et brillante initiative privée, mais encore paralyse la progression harmonieuse de l'ensemble de l'Economie du Pays, ce mal a sa source dans notre conception de la monnaie, devenue aujourd'hui archaïque et désuète.

\* \*  
\*

#### 1\*) Notion de Monnaie dynamique, animatrice.

Dans l'Economie contemporaine, la Monnaie a perdu sa définition traditionnelle d'une simple marchandise-étalon, statique et neutre servant uniquement à la conclusion de transactions et dont la valeur est commandée par la théorie quantitative.

La monnaie apparaît aujourd'hui comme étant l'élément dynamique de l'Economie.

Elle est devenue le levier placé entre les mains de l'homme pour transformer les ressources potentielles, en richesses et prospérité.

Elle est aujourd'hui pour l'Economie ce qu'est l'électricité pour l'Industrie : l'Energie sans laquelle il n'y a qu'inertie.

Sa définition n'est plus le rapport existant entre la couverture, principalement métallique, et la circulation fiduciaire, mais le rapport entre les besoins, sous certaines conditions, de la production, et la Masse Monétaire, existant au même moment et son volume doit correspondre aux besoins productifs sous peine d'asphyxie de cette production qui constitue la vraie richesse.

La monnaie ainsi comprise, le Crédit qui en constitue une partie importante, comme nous allons le montrer tout à l'heure, « n'est plus qu'un instrument au service d'une action préétablie ... ».

L'adaptation de l'argent aux besoins, sa distribution et son retrait au moment opportun sont le secret du succès d'une vraie politique dynamique

L'Argent ainsi défini, quelle est donc sa consistance moderne ? que représente au juste la Masse Monétaire ? J'ai prononcé le mot Masse Monétaire.

Telle est la seconde notion qu'il nous échet aujourd'hui de vulgariser.

## 2°) Notion de la Masse Monétaire.

Le Signe Monétaire proprement dit, qu'il soit métallique ou fiduciaire, ne représente plus de nos jours qu'une partie — qui n'est pas toujours la plus importante — de ce que l'on convient aujourd'hui d'appeler la Masse Monétaire, et qui se compose des éléments suivants :

1°) Les Signes Monétaires proprement dits, métalliques et fiduciaires ainsi que les signes succédanés assimilés tel que par exemple les Travellers-Chèques

2°) La Monnaie Scripturale, c'est-à-dire les comptes courants et les crédits dont il ne faut pas négliger l'énorme importance. Je laisse à ce sujet les chiffres parler pour moi :

« En France, en 1913 pour les quatre grandes Maisons de Crédit  
« d'alors, le Capital versé représentait 725 Millions et l'ensemble des  
« dépôts et comptes courants créditeurs, 5681 Millions, soit 99 % du  
« montant des billets en circulation.

« A la veille de la dernière guerre, dans les Etablissements de  
« Crédit, le niveau des dépôts accusait à nouveau une courbe ascen-  
« sionnelle : le montant en passera de 32.556 Millions en 1935 à  
« 51.788 Millions en 1939. La circulation des billets, elle, augmentait  
« beaucoup plus vite : de 80.669 Millions en 1935 elle atteint 149.416  
« Millions en 1939 ».

3°) Le troisième élément de la Masse Monétaire est constitué par la Paramonnaie, c'est-à-dire l'ensemble des titres de tout premier ordre, qui quoique ne pouvant être imposés comme moyens de paiement obligatoirement libératoires, en ont quand même la possibilité en pratique.

\* \*  
\*

Si nous nous attachons à l'analyse de chacun des éléments constitutifs de la Masse Monétaire, nous arrivons à la troisième notion qu'il nous faut vulgariser à savoir : l'Epargne et les dépôts bancaires qui constituent l'élément primordial de la Couverture de la Masse Monétaire.

### 3°) Notion d'Epargne et de Dépôts, dans son incidence sur la Masse Monétaire.

Si nous voulons nous assurer une Masse Monétaire qui nous permette la réalisation d'un programme de Grands Travaux, et le financement de l'activité privée appelée à profiter de l'exploitation des résultats des dits grands travaux, nous devons donc en premier lieu nous préoccuper de faire augmenter l'Epargne afin d'alimenter aussi bien le secteur : dépôts en banques — et partant augmenter les possibilités de la Monnaie Scripturale — que le secteur paramonnaie qui peut à son tour jouer un rôle de couverture partielle à une augmentation de la circulation fiduciaire et de la monnaie scripturale.

Par cette constatation nous arrivons à la dernière notion à vulgariser, et qui est loin d'être la moins importante, à savoir que c'est en définitive la collaboration directe du Public, bien plus que l'encaisse-or, qui permettra au Pays de trouver le financement nécessaire à son équipement et à ses suites privées ou publiques.

Or une politique ainsi comprise fait, hélas, totalement défaut au Liban et c'est là la cause fondamentale de notre piétinement sur place.

Pourtant les réalités bancaires ne sont pas à dédaigner. Jugez-en plutôt vous-mêmes par ces quelques exemples glanés à travers les bilans de certains de nos Etablissements Bancaires.

Les chiffres laissent rêveurs lorsqu'on songe aux possibilités énormes qu'on en aurait pu tirer si nous avions eu une politique monétaire et financière.

Ainsi le poste Comptes Courants, Comptes de Dépôts et Crédeurs divers du Bilan de la Banque de Syrie et du Liban pour l'exercice 1951 accuse un total de F.F. 36.341.428.507.

Le même poste à la Banque Misr Syrie Liban, passe de 22.886.404 L.L. en 1950 à 24.370.923 L.L. en 1951.

Les Dépôts auprès de la Banque Libanaise pour le Commerce totalisant en 1950 la somme de 3.369.571 L.L. accusent en 1951 un total de 4.441.890 L.L.

Tels sont quelques chiffres dans leur vérité brutale et encore ne sont-ils dus qu'à des initiatives spontanées ; mais le jour où l'Etat adoptera et appliquera la politique adéquate dans ce domaine, nous verrons alors ces chiffres monter en flèche, résolvant ainsi sinon tous, du moins la majeure partie des problèmes posés par nos besoins dans le domaine public et dans le domaine privé.

On peut citer à ce propos l'exemple des U.S.A. où, en remplaçant le paiement mensuel des salaires par leur paiement hebdomadaire, on s'est trouvé en mesure d'assurer une reconstitution beaucoup plus rapide des dépôts.

\* \*  
\*

En base des notions que nous venons de dégager, quel doit être notre comportement à l'avenir pour la satisfaction des besoins qui nous assaillent de toute part ?

Autrement dit en quoi devra consister notre politique financière ?

Cette politique pour être dynamique et constructive devra tendre :

- 1°) A promouvoir l'Épargne au Liban même et vers le Liban.
- 2°) A assurer une saine distribution, de cette épargne ainsi constituée, entre les différents secteurs.
- 3°) A assurer un rythme de la circulation de cette épargne en permettant une exploitation optima.

## I — Constitution de l'Épargne.

Comment donc promouvoir l'Épargne libanaise et comment attirer l'Épargne étrangère vers le Liban ? Notre politique financière doit prévoir à cet effet ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

L'examen de ce problème révèle qu'il existe des règles communes à la constitution de l'Épargne qu'elle soit libanaise ou étrangère. Ces règles sont tirées de trois principes formant l'ossature d'un « mot » force «La Confiance», principes que l'on peut énoncer en trois mots synthétiques, à savoir :

— Sécurité,

— Rentabilité,

— Mobilité,

Tout ce qui tend à renforcer chacun de ces trois principes doit être accompli et au contraire tout ce qui peut en diminuer la valeur doit être prohibé.

Les éléments de nature à créer et renforcer chacun de ces principes sont les suivants :

**A — Pour créer et maintenir la Sécurité** il faut qu'il existe une justice impartiale, rapide et ennemie des ruses et des habilités.

Il faut ensuite assurer une quiétude de longue haleine quant à la stabilité des institutions, ainsi que le secret absolu et inviolable des écritures bancaires à l'instar des Suisses.

**B — Pour assurer la Rentabilité** il faut instaurer une fiscalité légère une politique de solidarité entre les différents secteurs de l'Economie, et une politique générale de plein emploi.

**C — Quant à la Mobilité**, pour y arriver il faut une liberté des changes, et d'actions, ainsi qu'un marché des valeurs mobilières.

Voilà ce qu'il faut faire.

Ce qu'il ne faut pas faire, c'est en général tout ce qui peut créer la méfiance, ou faire peur. Et nous dégageons à ce propos une notion nouvelle sur laquelle nous attirons tout particulièrement votre attention.

## C'est la Notion de Libanisation.

Qu'est au juste cette nouvelle notion ?

Dans les pays d'Europe, dont les services publics et les grandes ressources sont exploités, en général, par le capital national les gouvernements ont opéré, pour des motifs qui leur sont propres des nationalisations.

Nous n'avons pas ici à plaider pour ou contre la doctrine des nationalisations, mais nous avons simplement à souligner que le sens de la nationalisation à l'étranger est différent de ce qu'il est chez nous.

En effet ailleurs nationalisation signifie étatisation, mais étatisation d'un Capital National, alors que chez nous la nationalisation prend le sens d'une mesure non pas doctrinale de politique économique interne, mais d'une mesure dirigée contre le capital étranger investi au Liban.

Cette observation prend toute sa valeur dans un moment où nous prétendons faire la Cour au capital étranger pour l'inciter à venir au Liban. C'est ce qu'on pourrait appeler une inconséquence avec soi-même, et avec sa propre logique.

Pour cette raison nous sommes les ennemis déclarés de toute mesure de nationalisation dont la conséquence serait inéluctablement de porter atteinte au grand principe **Confiance**.

Nous pourrions arriver à notre but, en dehors de la Nationalisation par la conciliation entre l'intérêt du capital étranger et celui du pays, en libanisant la politique des sociétés étrangères dans les entreprises privées et en les libanisant elles-mêmes dans les entreprises assurant un service public ou l'exploitation d'une ressource nationale.

La libanisation de la politique des sociétés étrangères consistera dans leur synchronisation avec l'économie générale du pays, en les y incluant et non pas en les mettant, par notre hostilité, en marge de l'économie générale.

En agissant ainsi nous permettrons une augmentation automatique des revenus de ces sociétés et nous améliorerons du fait même notre économie générale par l'assistance qu'elle recevra à son tour des services qu'elle s'est adjoints :

Une telle compréhension des choses amènera non seulement le maintien au Liban des Sociétés qui y opèrent déjà, mais bien plus, elle constituera une force attractive pour celles qui cherchent un havre pour s'y installer, ou s'y réfugier.

La libanisation des sociétés étrangères assurant un service public ou exploitant une ressource nationale est encore plus simple que l'inclusion des entreprises privées étrangères dans l'économie générale. Jusqu'à présent en effet, ces sociétés dites concessionnaires, se sont mal comportées et ont provoqué contre elles des réactions qui, quoique parfois justifiées, ont conduit à des mesures dont le pays lui-même a le premier souffert.

Le reproche que nous leur adressons, et qui est pour leur propre service, est qu'elles ont cru intelligent de désigner, pour occuper les sièges libanais de leur Conseil d'Administration, des personnages dits représentatifs. En réalité ces personnages n'étaient souvent que des personnages décoratifs qui faisaient de la simple figuration et couvraient de leur nom la politique menée par ces sociétés.

Le membre libanais du Conseil d'Administration, qui se devait d'aider la société et de l'amener à comprendre les impondérables du pays et ses besoins et assurer ainsi un profit mutuel et réciproque pour les deux parties, Société et Pays, croyait plus commode de flatter la société étrangère, et d'erreur en erreur on a abouti à ce climat irrespirable d'hostilité et de méfiance.

D'ailleurs le peuple dans sa logique quelquefois cruelle a fini par imaginer une terrible expression à l'encontre de ces personnages et les a qualifiés de «fauteuils sur fauteuils» et j'ajouteroi en m'inspirant d'un adage juridique célèbre que «fauteuil sur fauteuil ne vaut».

Il suffirait donc, pour libaniser les sociétés en question, qu'elles désignent désormais pour remplir les sièges de leurs Conseils d'Administration

réservés aux libanais, des hommes efficients, réellement capables qui sauront servir de liant entre le peuple et la société pour leur profit commun, l'amitié vraie et la saine collaboration ; et non pas de dangereux flatteurs.

Un exemple frappant des méfaits de la Nationalisation chez nous est ce qui s'est passé à propos de la Société d'Electricité de Beyrouth ;

En effet, au moment où nous cherchons à attirer les capitaux étrangers, nous avons assisté à cette opération étrange qui a abouti à ce que c'est nous qui avons versé une somme de 25 millions de livres qui sont allées à l'Etranger, sans compter la très mauvaise impression que cela a produit à l'Etranger et dont nous ne cessons chaque jour de ressentir les conséquences.

Je considère donc que le paiement qui a été effectué à l'Electricité de Beyrouth n'a pas du tout été la conclusion d'une brillante affaire, mais a représenté simplement un modeste replâtrage de notre crédit à l'Etranger

C'est cette dernière caractéristique que j'aurais aimé voir souligner. Le rachat n'aurait pas dû être présenté comme une victoire sur l'Etranger, mais comme une amende honorable que nous lui versions à titre de compensation.

Voilà comment l'affaire aurait dû être pensée, réalisée et diffusée.

Tous ces ennuis auraient pu être évités si on avait pensé à temps à libaniser la Société d'Electricité de Beyrouth.

En agissant ainsi, nous aurions réussi d'abord à maintenir dans le Pays 25 Millions de livres et continué à créer le courant de confiance indispensable à l'afflux vers ce Liban de l'Epargne Etrangère.

## II — Distribution de l'Epargne.

Une fois cette épargne constituée, il s'agit d'en tirer le maximum

de profits, en assurant sa répartition partout où un besoin productif l'appelle.

C'est ici qu'entre en jeu le rôle de la Pyramide Bancaire.

Cette notion également nouvelle est destinée à grouper, en un tout harmonieux, un ensemble de banques hiérarchisées et son rôle est d'épouser la complexité des secteurs économiques et leurs besoins, ainsi que d'insuffler, grâce à cette répartition des possibilités qu'offre l'épargne, la vie et le dynamisme au potentiel valeur, dont dispose le pays dans tous les domaines et à toutes les échelles.

Cette pyramide est chapeauté par la Banque d'Etat qui constitue, dans les principes contemporains, l'instrument d'exécution de la politique financière nationale.

C'est pourquoi je me permets d'attirer ici encore votre attention, sur le fait que si la Banque de Syrie et du Liban fait ceci ou ne fait pas cela, il ne faut pas que nous perdions de vue que, dans la hiérarchie des autorités, cet organisme n'est, en droit, qu'un instrument entre les mains absentes de ceux, non moins absents qui ont à charge de lui dicter la politique des finances, des crédits et de la monnaie à suivre.

Evitons donc ici de rééditer l'erreur commise à propos de l'Electricité de Beyrouth où nous avons condamné la Société non seulement pour ses erreurs, mais, surtout, du chef de la carence des responsables de la politique de l'électricité.

### III — Rythme de rotation de l'Epargne.

Les besoins financiers de l'Economie sont de deux natures différentes : ce sont soit des besoins périodiques, soit des besoins définitifs et dans ce cas on les désigne par : investissements.

Le rythme de rotation ou de circulation de l'épargne doit prévoir, pour obtenir son plein emploi, chacun de ces deux besoins et suivant la nature des dépôts et des disponibilités, assurer la satisfaction de ces besoins en temps opportun.

Notamment en ce qui concerne les besoins périodiques, il faut appliquer une politique non plus du drainage de l'épargne vers un investissement donné, mais de pompage, dans le public, de l'argent non actif pour le mettre à la disposition du besoin périodique à satisfaire.

C'est à cause de la nécessité de ce drainage et de ce pompage de l'Epargne que les banques ont multiplié leurs succursales, agences et filiales, bien plus que pour faciliter au client les opérations bancaires, comme l'on serait tenté de le croire de prime abord.

La politique à adopter par le Gouvernement doit donc être essentiellement axée sur l'idée de faire du Liban un réceptacle idéal des dépôts bancaires de l'Epargne des libanais et de l'étranger et d'encourager une partie de l'Epargne à s'investir dans le pays.

Le Liban doit se hâter, avant qu'il ne soit trop tard, d'élaborer une législation monétaire et financière s'harmonisant avec les conceptions modernes et réalisant une politique apte à :

- Créer la Confiance,
- Mériter la Confiance,
- et garder la Confiance,

et axée sur l'établissement et le renforcement permanent du triple principe de

- Sécurité,
- Rentabilité,
- et Mobilité,

On ne pourra aboutir à ce résultat, et on n'insistera jamais assez

sur ce point, qu'en ayant toujours présent à l'esprit les deux grandes vérités suivantes :

L'Argent doit être protégé et non emprisonné. Il lui répugne de par sa nature même, de recevoir des ordres et il ne saurait être ni commandé, ni enchaîné, ni brimé.

L'habilité pour l'avenir consistera donc dans la création du climat favorable à la venue de l'Argent. Tel un produit chimique, il faut pour l'argent non pas un bocal pour l'y enfermer, mais un fixateur.

Créez-lui les conditions qu'il désire et vous le verrez affluer. Essayez au contraire de l'emprisonner et vous le verrez se volatiliser et fuir.

Ne parlons donc plus jamais de nationalisation, car ce terme, qui a en Europe et en Amérique un sens d'Etatisation et de Politique Economique strictement interne, revêt chez nous un caractère de xénophobie, anti-capital étranger, comme nous l'avons déjà dit.

La Xénophobie, n'est pas de mise chez nous.

Mais parlons plutôt de libanisation qui comporte une idée d'alliance de collaboration et de naturele comprehension.

Telle est la première vérité susceptible de nous faire parvenir au résultat que nous cherchons.

Quant à la seconde, elle réside dans le fait que l'Argent recherche une confortable rentabilité qui ne saurait être obtenue à notre Epoque que si tous les secteurs de l'Economie d'un Pays évoluent en même temps et d'une façon harmonieuse, afin de s'épauler les uns les autres.

Si cette évolution harmonieuse n'est pas assurée, en aboutit très vite au déséquilibre et les divers secteurs composant l'Economie d'un pays,

privés de l'assistance mutuelle des uns par les autres, se trouveront en porte à faux et partant en équilibre fragile et instable. Exemple la Création du nouvel établissement désigné sous le nom de Crédit Agricole et Industriel.

Pour atteindre cette synchronisation harmonieuse des divers secteurs de notre activité, notre Politique Economique devrait tendre à réaliser les propositions suivantes :

- 1°) Des efforts assistés.
- 2°) Une activité Coordinée.
- 3°) Une Economie Organisée.
- 4°) Une Nation Cadrée.
- 5°) Une liberté Policie.

C'est à ce moment et à ce moment seulement que le Liban pourra avoir une Politique de plein emploi de l'Epargne dans le plein emploi de l'Argent et dans le plein emploi de la Production et atteindre ainsi à la pleine efficacité économique, seule garante de la prospérité d'une nation moderne et humaine.



## DU MÊME AUTEUR

---

### DEJA PARUS :

- 1) La Banque Pilote.
- 2) La Planification des Voies de Communication de la République du Libéria.
- 3) Directives pour la création :
  - a) d'une Monnaie Nationale,
  - b) d'une Banque Nationale,
  - c) d'une Politique Financière,pour la République du Libéria.
- 4) New Amman.
- 5) Société Royale Séoudienne pour les Etudes  
Projet Emir TALAL AL SEOUD.



للتنويع والابحاث

Documentation & Research



للتنويع والأبحاث

Documentation & Research